

TEMPS PARTIEL 2021-2022

Du nouveau après la CAPD...

Si vous avez demandé un temps partiel sur autorisation, vous êtes toujours en attente du résultat final.

L'IA reconnaît ne pas avoir pu tenir les délais impartis et que cela pourrait avoir des conséquences sur la stratégie de ceux qui participeraient en parallèle au mouvement.

Les collègues dont le temps partiel sur autorisation sera refusé recevront un courriel dans leur boîte académique **d'ici vendredi 9 avril**. Ils pourront alors contester cette décision par recours gracieux, sous 1 mois (modèle en PJ).

Ceux qui ne recevront pas de courrier auront leur temps partiel acceptés de fait. Ils recevront un arrêté officiel et cela sera notifié dans leur IProf, partie « modalités de service ».

Les élus du personnel SNUDI FO 13